

OFFRE DE STAGE 2018

Etude et suivi des frayères et sites potentiels de reproduction d'Alose sur la rivière Ardèche

La Fédération de Pêche de l'Ardèche recherche 1 étudiant(es) pour un stage visant à réaliser le suivi des frayères d'aloses sur la rivière Ardèche.

Contexte

L'alose « Alosa fallax » est un poisson migrateur potamotoque qui, grâce aux efforts accomplis dans le cadre du premier Plan Migrateur Rhône Méditerranée, vient à nouveau se reproduire sur la rivière Ardèche. Dans ce contexte, un suivi annuel des frayères est organisé afin d'étudier la dynamique de reproduction de l'espèce. En 2009-2013, trois barrages ont été équipés en passe à poisson « Alose - Apron » décloisonnant ainsi environ 4.6 kms de rivière supplémentaire. La Fédération de l'Ardèche pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, Association à caractère d'établissement d'utilité publique et agréée pour la protection de la nature, est partie prenante de la démarche de reconquête des zones de reproduction historiques et réalise l'étude et le suivi des frayères d'Alose sur la rivière Ardèche en partenariat avec

L'objectif du stage :

Réaliser le suivi annuel des frayères d'alose sur la rivière Ardèche ainsi que les prospections des frayères potentielles d'alose sur la partie décloisonnée.

Participer à la réalisation du rapport d'étude.

l'Association Migrateurs Rhône Méditerranée depuis la fin des années 1990.

Missions:

Suivi nocturne des frayères d'alose :

La période de reproduction se déroule sur <u>un mois environ</u>; elle débute en mai et se termine en juin. Les aloses se reproduisent la nuit et le phénomène de reproduction se manifeste par un « bull » : tourbillon bruyant de surface. Le protocole de suivi intègre : <u>La comptabilité des « bulls »</u>, localisation, sens de rotation, etc. <u>Le relevé de paramètres</u> : T°, débit, éléments perturbateurs... L'ensemble des observations et paramètres sont relevés sur une fiche de terrain. Le suivi débute à 11h00 sur site et se termine à 4h30. Chaque nuit de suivi est réalisée en binôme (personnel technique de la Fédération et/ou personnes ressources).

Sites : Salavas, Vallon Pont d'Arc, Sauze, Saint Martin, la Piboulette. Au total 46 nuits de suivi donc au moins la moitié assurée par le stagiaire.

□ Suivi des frayères d'alose sur le secteur décloisonné :

L'objectif est de vérifier la présence des aloses en amont des ouvrages équipés en PAP par suivi des frayères potentielles selon le protocole consacré. Au total 10 nuits de suivi de frayères potentielles se dérouleront en binôme sur la période d'activité maximale de reproduction soit de généralement fin mai à début juin. Il s'agit d'un suivi qualitatif.

Analyse des résultats, discussions et propositions :

<u>Aspect analytique et rédactionnel</u>: Traitement des résultats, analyse des données, conclusions, propositions de gestion, d'évolution du suivi, de la politique de gestion de l'alose et/ou des espèces migratrices.

Un point particulier d'étude sera confié aux stagiaires en relation avec le niveau technique et scientifique attendu de sa formation. Encadrement par le personnel technique de la FDAAPPMA et MRM.

Aspect relationnel: Réunions, contacts et échanges avec les partenaires (institutionnels, associatifs, etc.).

D'autres missions annexes pourront être confiées au stagiaire ; celles-ci seront en cohérence avec le thème du stage.

Profil recherché:

Etudiant dans le domaine de l'environnement, de la gestion et/ou la protection de la nature : niveau bac +1 à +3 adaptable pour Master I. Doit être majeur.

Connaissance du milieu aquatique, sens de l'observation, assiduité, ponctualité, bonne condition physique.

Permis automobile depuis plus de deux années si possible.

Durée & période : 3 mois minimum de début mai à fin juillet 2018.

Lieu de travail : Sites de suivi des frayères en Sud Ardèche, locaux Fédéraux à Vals les Bains, Autres lieux.

Conditions de stage : Logement possible, indemnités réglementaire de stage.

35 heures/semaines *de nuit et week-end* pendant les opérations de suivi des frayères.

Contact : Christian BOUCANSAUD ou Vincent PEYRONNET : Fédération de pêche de l'Ardèche

: 04 75 37 09 68 christian.boucansaud@peche-ardeche.com vincent.peyronnet@peche-ardeche.com

Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Siège Social: 16 avenue Paul Ribeyre, 07600 VALS LES BAINS

Tél. 04 75 37 09 68 -E mail: accueil.federation@peche-ardeche.com